

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET ANNULATION

**À compter du 17 janvier 2022** : la politique qui suit entre en vigueur :

### **Annulation avant le début des cours**

En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription avant la confirmation du début des cours et être remboursé, moyennant :

- une pénalité qui correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix chargé lié aux frais administratifs (avant taxes).

### **Annulation après le début des cours**

Si le début de la formation a été confirmée ou celle-ci est commencée, en cas d'annulation de votre part, **aucun remboursement n'est possible**, à moins de cas de force majeure.

Que vous ayez conclu votre contrat en personne, par téléphone ou par Internet, les règles sont les mêmes.

### **Marche à suivre pour annuler votre inscription**

Pour annuler votre inscription, vous devez transmettre au [sae@csnavigateurs.qc.ca](mailto:sae@csnavigateurs.qc.ca) un avis écrit de résiliation de votre part dans les délais attendus. Vous devez tenir compte de l'horaire de notre service. Si la formation est prévue de week-end et que l'annulation est transmise au-delà des heures d'ouverture, notre service ne pourra accepter la demande à moins de force majeure.

### **Prendre note**

Le paiement en ligne par carte de crédit est privilégié pour l'achat de formation par un individu. Si la personne vient payer en personne, l'utilisation du débit sera ainsi possible. Les paiements par chèque ou en argent ne sont pas facilitants pour la gestion administrative de nos services.